

## FORMATION « COACH TRIATHLON SANTÉ NIVEAU 2 »

La F.F.TRI. organise prochainement la première formation « Coach triathlon santé de Niveau 2 ». Au travers de cette nouvelle formation, l'objectif est de former et de certifier des éducateurs bénévoles en capacité d'encadrer la pratique du triathlon à des fins de santé notamment auprès de pratiquants ayant reçu une prescription médicale. Cette formation a été reconnue et validée par la commission médicale du CNOSF. Elle répond aux exigences de l'instruction interministérielle du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.



Du dimanche 20 octobre à 10h00 au mercredi 23 octobre à 13h30



CREPS Dijon Bourgogne-Franche-Comté  
15 rue Pierre de Coubertin 21000 Dijon



Diplôme pré requis avant l'entrée en formation :  
BF4 Triathlon ou DEJEPS Triathlon ou UCC Triathlon  
+

Avoir suivi la formation « Coach Triathlon Santé de Niveau 1 »  
*Pour information une formation « Coach Triathlon Santé de Niveau 1 » est organisée  
au CREPS de Dijon le samedi 19 octobre 2019*



30 heures de formation avec 27 h en présentiel et 3h en e-learning



1 journée d'examen au printemps 2020 (date communiquée ultérieurement)



Frais pédagogique : 100 Euros  
Frais de restauration : 30,60 Euros



Inscription à la formation [en cliquant ici](#)



Contact et information auprès de Romain Lieux, CTN F.F.TRI.  
+33 6 31 67 80 96 ou [rlieux@fftri.com](mailto:rlieux@fftri.com)

## PLANNING DE LA FORMATION « COACH TRIATHLON SANTÉ NIVEAU 2 »

	Dimanche 20 Octobre	Lundi 21 Octobre	Mardi 22 Octobre	Mercredi 23 Octobre
8h00 – 9h00		Actualisation des gestes de premier secours	Adaptation des activités physiques : tolérance et autonomie dans la pratique	Etre capable d'établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les patients
9h00 – 10h00		- Prendre en compte l'environnement pour établir un plan de secours	- Animation d'une séance d'Activité Physique et Sportive (APS)	- Adaptation de la pratique en fonction de l'environnement, la météo et du niveau de performance et d'autonomie des pratiquants
10h00 – 11h00	Introduction et présentation de la formation	- Règles de sécurité pour chaque personne malade		
11h00 – 12h00	Les principes de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)			
12h00 – 13h30	Déjeuner au CREPS	Déjeuner au CREPS	Déjeuner au CREPS	Clôture de la formation
13h30 – 14h30		Description sommaire des pathologies		
14h30 – 15h30	Les principes de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)	- Prise en compte des inaptitudes définies par le médecin	Savoir transformer les APS pour les enseigner	
15h30 – 16h30	- Les principes du sport-santé	- Mesures générales de prévention applicables à l'ensemble des personnes porteuses de pathologies chroniques	- Evaluation des séances à l'aide des outils fédéraux	
16h30 – 17h30				



Equipe pédagogique : cadres techniques F.F. Triathlon, enseignants APAS, médecin, secouristes